

Article publié dans Baumgardt Ursula et Derive Jean (dir.), 2005, *Paroles nomades. Ecrits d'ethnolinguistique africaine* (publié en hommage à Christiane Seydou), Paris, Karthala, p. 99-113.

Cécile LEGUY

A propos de la communicabilité du dire proverbial **Réflexion sur l'aspect métaphorique des proverbes**

*Ce n'est pas comme métaphore qu'un
proverbe est proverbe, c'est comme proverbe
qu'un proverbe est métaphore.
(Meschonnic, 1976, p. 427)*

Les peuples de l'Afrique de l'Ouest sont réputés pour l'importance qu'ils accordent à la parole, et plus précisément pour l'usage immodéré qu'ils font bien souvent du discours proverbial. Parmi ceux-ci, les Bwa¹ du Mali ont tout particulièrement retenu mon attention. Cherchant dans le cadre d'enquêtes ethnographiques et ethnolinguistiques à apprendre à « parler », j'ai été confrontée de manière assez excessive à cette poésie du quotidien qui s'impose à tous ceux qui souhaitent avoir une parole et non plus seulement s'exprimer comme le font les petits enfants, simplement de manière explicite. Plus on grandit en âge en effet, plus on se doit de chercher à recourir à l'implicite pour communiquer. Les proverbes, valorisés, ne sont qu'un genre de discours plus accompli au sein d'une manière plus générale de parler qui privilégie le recours à l'image et au sous-entendu.

Cette omniprésence d'images et d'allusion, qui ne facilite pas l'apprentissage d'une langue par ailleurs difficile, pousse au questionnement. Que peut bien révéler de la communication elle-même ce recours valorisé aux proverbes, images et autres paroles allusives ? Cette question ne manque pas d'en entraîner une autre : serait-il finalement moins important dans ce contexte de se faire comprendre que de se faire plaisir en émettant une belle parole, une parole bonne à dire et douce à entendre ?

Le recours aux proverbes et aux images proverbiales pose en effet de façon cruciale la question de la communication. La volonté de communiquer une idée est-elle première, quand on prend le temps de composer sa parole, de recourir aux ornements qui vont la voiler et la rendre plus obscure ? On éprouve indéniablement un certain plaisir à bien parler, à évoquer des images colorées, à faire des jeux de mots, à jouer

¹ Peuple d'agriculteurs sédentaires vivant au Mali et au Burkina Faso.

sur la polysémie des termes que l'on choisit. Les adeptes du discours proverbial cherchent avant tout à remplir leur bouche de miel : de celui qui parle bien, on dit en effet en boomu² que « sa parole est délicieuse » (*lò wúrá se : sa / parole / est délicieuse*³), tandis que celui qui dit les choses de manière abrupte, trop crûment, est dit avoir « la langue amère » (*lò d'érémì hée : sa / langue / est amère*). Se pose alors la question de la valeur poétique du proverbe. Dire un proverbe est bien entendu une pratique langagière bien différente de celle qu'opère le poète quand il compose. On ne saurait confondre discours proverbial et poésie. L'émetteur de proverbe ne crée pas à partir de sa seule imagination : il emprunte un énoncé appartenant à un corpus commun, un énoncé qui a déjà été souvent formulé et que ses interlocuteurs peuvent reconnaître comme appartenant à un certain patrimoine langagier partagé.

Il y a cependant, dans l'usage que chacun peut faire des images proverbiales, quelque chose qui semble les rapprocher de l'usage qui est fait des images poétiques quand un lecteur se prend à partager la « rêverie »⁴ du poète à travers le seul écho des mots tracés. On peut alors retourner la question et se demander si, justement, on ne communiquerait pas mieux au sujet des choses délicates sur un registre poétique ? G. Bachelard nous a appris à interroger cette « transsubjectivité de l'image » (Bachelard, 1957, p. 3). Ce que le terme « poétique » employé ici invite à questionner, c'est le pouvoir de communicabilité des images proverbiales. Le recours au langage proverbial serait-il alors une solution pour mieux se comprendre, au-delà des limites de la simple parole ?

C'est donc dans la perspective d'un questionnement sur la communicabilité du dire proverbial, la question étant de savoir si le recours aux images proverbiales est un obstacle ou *a contrario* si cela peut favoriser la communication, que sera envisagé dans un premier temps son aspect métaphorique, avant que soit explorée plus en détail la désignation boo⁵ du « proverbe » qui l'apparente à la devinette, le même terme, *wàwé*, désignant les deux genres. Conçu comme une « devinette », on s'aperçoit que dans l'énoncé proverbial, « ce qu'il y a à comprendre » va alors tout autant dépendre des récepteurs que de l'émetteur du message. Si celui qui énonce un proverbe voile sa parole et la pare pour lui donner poids et valeur, le jeu de devinette qui s'instaure entre les interlocuteurs lors de l'échange proverbial est une construction

² Le boomu ou bwamu est une langue gur (voltaïque). Le dialecte utilisé ici est le dahanmu (dit « dialecte de Mandiakuy »), dialecte majoritairement parlé sur le territoire malien.

³ L'absence de ton sur une voyelle indique un ton moyen.

⁴ En écho à l'approche que fait G. Bachelard de la poésie. Voir en particulier *Poétique de la rêverie*, Paris, PUF, 1960.

⁵ Boo est le singulier de bwa.

dynamique, les « réponses » aux devinettes (la manière dont seront interprétés les proverbes) entrant tout autant que les propos des diseurs de proverbes eux-mêmes dans l'élaboration de la discussion et dans le sens qu'elle peut prendre en situation.

La question de la métaphore

Interrogeons-nous dans un premier temps sur l'aspect métaphorique du proverbe. Dans la mesure où ce qui importe ici, c'est le pouvoir de communicabilité des énoncés proverbiaux, il ne s'agira pas de chercher à savoir si les proverbes des Bwa contiennent ou pas des métaphores, mais plutôt ce qu'on peut concevoir comme étant « métaphorique » dans le proverbe et si l'on peut noter une parenté entre le fonctionnement d'un énoncé proverbial en situation d'énonciation et la métaphore.

En contexte africain, on apprend très vite que sur certains sujets, il n'est pas possible de s'exprimer de manière directe. Ainsi, on peut recourir au proverbe pour différentes raisons, que l'on peut décliner en reprenant les mots de Quintilien, dits au sujet des conditions d'emploi de *l'insinuatō* :

On en fait un triple usage ; lorsqu'il est trop peu sûr de s'exprimer ouvertement ; puis, lorsque les bienséances s'y opposent ; en troisième lieu, seulement en vue d'atteindre à l'élégance, et parce que la nouveauté et la variété charment plus qu'une relation des faits toute directe.⁶

Si les personnes âgées ont tendance à recourir à tout bout de champ au proverbe, c'est sans doute autant pour l'élégance que pour la pertinence d'une parole qui est alors voilée à souhait, ne laissant rien percevoir de trop direct. Dans une sorte de mouvement de sagesse, la personne se retire alors derrière le non-dit de sa parole, laissant à ses interlocuteurs le soin d'y donner un sens possible.

La question du lien entre proverbe et métaphore n'est pas nouvelle et a été remise au goût du jour par les récents travaux d'I. Tamba (2000) et de M. Conenna et G. Kleiber (2002). I. Tamba montre que selon l'approche que l'on a du proverbe, on ne situe pas la métaphore au même niveau. Pour la rhétorique classique, les relations métaphoriques interviennent entre certains termes au sein de la phrase proverbiale elle-même. Une telle approche, dénoncée déjà par A. Taylor (1985 [1931]), ne permet pas d'envisager l'aspect métaphorique qui caractérise le proverbe. La plupart des études de parémiologie envisagent alors la dimension métaphorique du proverbe au niveau du rapport entre le sens conventionnel ou général de la formule et son sens littéral (ou « phrastique ») : si le sens littéral est identique au sens conventionnel du

⁶ *L'institution oratoire*, IX, 2, p. 189, cité par C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 277).

proverbe, celui-ci n'est pas considéré comme un proverbe métaphorique ; mais si le sens littéral renvoie de façon imagée à une généralité applicable à des situations différentes de celle évoquée dans la formule, il s'agit alors d'un proverbe pouvant être qualifié de métaphorique.

I. Tamba signale cependant que « dans une perspective sémantico-pragmatique, la relation métaphorique est placée à la charnière du proverbe et de son contexte d'usage, tout en s'appuyant sur le rapport métaphorique intrinsèque entre le sens phrastique et formulaire du proverbe » (2000, p. 43). Cette perspective n'est cependant pas celle qu'elle-même retient⁷, optant comme la grande majorité des parémiologues pour une « linguistique de l'énoncé » plus que pour une « linguistique de l'énonciation », pour reprendre à ce sujet les termes (et la réserve) d'H. Meschonnic⁸.

Me situant délibérément dans une perspective pragmatique, pour laquelle les proverbes n'ont réellement de sens qu'en situation d'énonciation, je ne peux affirmer sans nuance que le proverbe, du moins tel qu'il est conçu par les Bwa, est métaphorique dès qu'il présente un sens littéral imagé. Seule l'observation du proverbe en situation d'énonciation me permet de déterminer, de manière événementielle, si l'émission d'un proverbe a ou pas une dimension métaphorique. Si le discours proverbial présente un aspect métaphorique en effet, c'est au niveau du discours lui-même et non seulement au niveau de l'énoncé proverbial. Le texte même du proverbe peut contenir des métaphores, lexicalisées ou non. Ces métaphores qui relèvent du « sens phrastique »⁹ ou de la « signification »¹⁰, c'est-à-dire du sens littéral du proverbe, ne font pas en soi de l'énoncé un énoncé métaphorique, comme le précisent d'ailleurs M. Conenna et G. Kleiber (2002, p. 60). Autrement dit, le proverbe seul, isolé de tout contexte d'énonciation, ne saurait être métaphorique (même s'il peut contenir des métaphores). Figé dans un

⁷ « Il n'est pas nécessaire de poursuivre plus avant dans cette voie, qui conduit à étudier les codifications historiques et socioculturelles dont relèvent les proverbes métaphoriques dans l'usage populaire ou savant et littéraire » (Tamba, 2000, p. 44).

⁸ Même s'ils envisagent des emplois possibles aux formules proverbiales, l'approche de la majorité des parémiologues est plutôt celle d'une « linguistique de l'énoncé » et leur intérêt ne porte pas spécialement sur le sens « communiqué » du proverbe ; or, comme l'avait bien montré H. Meschonnic, « ils (les proverbes) sont des activités de langage qui contestent exemplairement la linguistique de l'énoncé, la logique de la définition et de l'identité » (1976, p. 426).

⁹ Selon le terme utilisé par I. Tamba.

¹⁰ Selon le terme utilisé par J.-L. Siran.

recueil, l'énoncé comporte sans doute des images, mais il ne peut plus être qualifié de métaphorique¹¹.

Il est alors nécessaire de préciser comment il faut comprendre ici le terme de métaphore lui-même. En effet, l'usage du terme même de métaphore est ambigu¹², dans la mesure où l'on ne concevra pas la même chose selon qu'on se place du point de vue du discours (de l'énonciation) ou du point de vue des mots (de l'énoncé). Or, comme le rappelle N. Charbonnel, « la métaphore n'est pas un phénomène de langue mais un phénomène de discours, et donc de *pensée* » (Charbonnel et Kleiber, 1999, p. 33). C'est en se plaçant du point de vue du discours qu'il est intéressant d'appréhender l'aspect métaphorique du dire proverbial : c'est dans l'événement unique qu'est l'émission d'un proverbe dans une situation bien particulière dans laquelle il prend sens que se construit un raisonnement qui peut être qualifié de « métaphorique ».

Le fonctionnement métaphorique du proverbe

Ce qui fait du proverbe une sorte de métaphore, c'est son fonctionnement en situation, et pas seulement la relation que l'on peut faire entre le sens littéral (ou phrastique) du proverbe et la loi générale qu'on peut en déduire. La métaphore ne réside pas seulement dans « la relation entre les sens compositionnel et conventionnel des proverbes » comme le laisse entendre I. Tamba¹³. Dans ce cas, il suffirait effectivement de comparer le sens phrastique (ou littéral) de l'énoncé proverbial à un sens supposé général pour déterminer si celui-ci est un proverbe littéral ou métaphorique. Or, comme l'a bien montré J.-L. Siran à partir d'un contexte camerounais où le discours proverbial est aussi très vivant, le sens du proverbe se joue non pas sur deux mais sur trois

¹¹ Tout comme P. Ricoeur dit qu'il n'y a pas de métaphore dans le dictionnaire (1975, p. 125), nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas vraiment de proverbe (métaphorique) dans les recueils de proverbes.

¹² Si comme l'affirme M. Prandi « il est impossible de donner une définition de la métaphore qui soit à la fois générale et exhaustive » (2002, p. 7), il est possible comme il le fait lui-même de « prendre comme point de départ une forme adaptée de la définition aristotélicienne de la "metaphora" : une métaphore est le transfert d'un concept ponctuel ou relationnel dans un domaine conceptuel étranger, à la seule condition qu'aucun vecteur identifiable indépendamment ne contraigne le transfert et ses issues discursives » (p. 9-10).

¹³ « La plupart des analyses des proverbes se fondent sur une structure sémantique à deux paliers, articulant un sens compositionnel phrastique à une signification conventionnelle codée de maxime générale. Et c'est au niveau des rapports entre ces deux organisations sémantiques que l'on définit la dimension métaphorique ou littérale des proverbes. Si le sens global compositionnel de la formule proverbiale et celui qui lui est attaché conventionnellement concernent un même champ référentiel, on parle d'interprétation *littérale*. Dans le cas contraire, le proverbe est dit *métaphorique*. Ce mode de définition, nous allons le voir, sous-tend la majorité des approches sémantico-lexicales et pragmatiques » (Tamba, 2000, p. 41ss).

niveaux (ou sur une structure sémantique à trois paliers, pour reprendre les termes d'I. Tamba¹⁴) qu'il a nommés lui-même : la « signification », le « sens » et la « valeur » de l'énoncé (Siran, 1993, p. 225)¹⁵. La valeur est le sens actualisé que peut prendre l'énoncé à chaque fois qu'il est émis. En retour, le sens de l'énoncé lui-même n'est pas figé, mais redéfini, reconfiguré par chaque nouvelle émission, dans la mesure où celle-ci ne s'éloigne pas trop du « champ de sens potentiel » reconnu au proverbe (Siran, 1993, p. 232ss.). Dans un contexte où les proverbes sont très souvent sollicités et où l'on peut parler de genre vivant, il est bien difficile de parler de « sens conventionnel codé » (Tamba, 2000, p. 41) du proverbe dans la mesure où celui-ci évolue avec l'usage même que l'on peut faire de la formule.

Si l'on prend par exemple un proverbe bien souvent entendu au pays boo, « *Un homme dit qu'il a tendu sa main vers le feu en attendant que le soleil se lève* »¹⁶, on peut penser qu'il s'agit d'une manière imagée d'inviter à la patience. Or, l'énoncé fut relevé à plusieurs reprises, dans la bouche de personnes différentes, pour signifier plus précisément qu'il serait temps, pour l'individu concerné, de songer à prendre une deuxième épouse. Si un jeune peut se satisfaire un temps d'une première femme souvent imposée par les relations familiales tissées entre les deux lignages, il vient un jour où, les petits défauts de celle-ci lui devenant insupportables ou sa situation financière devenant favorable, il se met à songer à en épouser une autre. Ainsi, l'ensemble des occurrences du proverbe tel qu'il a été entendu en situation nous invite à penser que le sens générique de l'énoncé n'est pas, dans l'usage, aussi général qu'on pourrait le croire en analysant celui-ci en dehors de toute situation d'énonciation. À partir des « valeurs » relevées du proverbe, il est ainsi possible de délimiter un « champ de sens potentiel » (Siran, 1993) du proverbe. Cependant, on peut imaginer que le proverbe puisse être utilisé pour dire autre chose, et que peu à peu le point de gravitation change (Siran parle, métaphoriquement, du « champ de sens potentiel » comme d'un « nuage »¹⁷). Ainsi, aujourd'hui, deux facteurs pourraient jouer en

¹⁴ Elle précise d'ailleurs : « Dans une perspective sémantico-pragmatique, la relation métaphorique est placée à la charnière du proverbe et de son contexte d'usage, tout en s'appuyant sur le rapport métaphorique intrinsèque entre le sens phrastique et formulaire du proverbe » (*op. cit.*, p. 43).

¹⁵ Voir aussi du même auteur : « signification, sens, valeur. Proverbes et noms propres en pays Vouté (Cameroun) », *Poétique*, n°72, 1987.

¹⁶ *bánu déso lo mibe dá mí nú dán na 'á woso-nyún le* (homme / untel / dit que / pronom logophorique renforcé / tend / pronom logophorique / main / feu / postposition / et / soleil + tête / sort).

¹⁷ « The cloud's shape is never fixed but is continuously modified by each new occurrence of the word. To be accepted, each occurrence must be located within a tolerable distance of the centre of gravity; but at the very same time, it changes, even if only slightly, the centre's position and the cloud's shape. As a consequence, a word's (or

faveur d'un détournement (ou d'un élargissement) du sens du proverbe : une plus grande liberté laissée aux jeunes pour choisir leurs conjoints et l'avancée du christianisme qui réfute la polygamie.

Concernant le questionnement sur la communicabilité du proverbe, ce n'est pas tant le fait qu'un proverbe soit « métaphorique » au sens où il exprimerait de manière imagée la loi générale qui lui donne sa valeur argumentative (Tamba, 2000, p. 46ss.) qui me semble intéressant à explorer, mais plutôt son fonctionnement en situation et la manière dont il intervient dans la conversation, où il va jouer de son impertinence en imposant ses images incohérentes, comme le fait une métaphore. On peut penser que ce n'est là qu'une conception réductrice de la métaphore. A *contrario*, à la suite de P. Ricœur, on peut penser qu'il n'y a de véritable métaphore qu'en acte. Le proverbe serait alors un bon exemple de ce que peut être une « métaphore vive »¹⁸. En effet, le proverbe s'impose comme une « impertinence métaphorique » dans la situation de son énonciation, entraînant un « conflit » obligeant le (ou les) destinataire(s) à opérer un transfert s'il veut entendre ce qu'on a réellement voulu lui dire. Comme le dit M. Prandi, « tout ce qui est requis pour qu'il y ait métaphore, c'est la présence d'un transfert et, typiquement, d'un conflit » (2002, p. 18). Ce conflit est le signe que quelque chose est signifié, l'impertinence sémantique obligeant à chercher le sens des propos en dehors des mots prononcés. Émettre un proverbe, c'est en quelque sorte engager une stratégie de construction de sens qui, tout comme Ricœur le décrit de la métaphore vive, consiste en un premier mouvement de destruction de sens entraînée par l'échec de l'interprétation littérale de l'énoncé, suivi d'une « innovation de sens au niveau de l'énoncé entier, innovation obtenue par la “torsion” du sens littéral des mots » (Ricœur, 1975, p. 289). Le proverbe quand il est émis au cours de la conversation semble donc bien fonctionner comme une métaphore vive. Or, les métaphores vives ne sont-elles pas, comme le pensait P. Ricœur en donnant ses conférences à Toronto en 1971 et comme l'affirme aujourd'hui M. Prandi en explorant une nouvelle définition du trope¹⁹, les seules véritables métaphores ?

saying's) intended value may not be accepted now but may be later on, after a series of intermediary occurrences have gradually shifted the cloud's centre and/or its pattern of dispersal. The possibility of two clouds overlapping then become conceivable » (Siran, 1993, p. 239).

¹⁸ « Seules les métaphores authentiques, c'est-à-dire les métaphores vives, sont en même temps événement et sens » (Ricœur, 1975, p. 127).

¹⁹ « Le concept de métaphore morte est presque un oxymore. À la mort d'une métaphore manque en fait l'irréversibilité de la mort proprement dite : comme la belle au bois dormant, une métaphore morte peut être ramenée à la vie – il suffit d'un milieu communicatif favorable qui libère, au lieu de le brider, le potentiel interactif du conflit ». (Prandi, 2002, p. 19).

Mais retournons chez les Bwa, et interrogeons-les sur leur conception de cette manière de parler privilégiée, pour explorer plus avant la communicabilité du discours proverbial.

Proverbe et devinette chez les Bwa

Du point de vue de la communicabilité, la désignation du proverbe comme *wàwé* en boomu est particulièrement intéressante. Proverbe et devinette²⁰ sont pareillement désignés comme *wàwé* chez les Bwa. Pourtant, on ne fait pas de confusion entre les deux pratiques langagières. La devinette est énoncée pour elle-même et demande une réponse, tandis que le proverbe intervient au milieu d'un discours, interpellant l'auditoire par ses références à des images extérieures à la conversation présente, l'obligeant à chercher ce qui est signifié derrière le sens littéral de l'énoncé proverbial. Le proverbe en lui-même semble ainsi chez les Bwa être désigné par un terme plus générique que ne l'est aujourd'hui le terme « proverbe » en français²¹, dans la mesure où non seulement *wàwé* s'applique aux proverbes et aux devinettes, mais aussi de façon plus large à toute histoire racontée pour évoquer quelque chose, à tout récit imagé²². C'est donc plutôt la manière de parler qui est spécifiée par le terme *wàwé*, plus qu'un genre de discours particulier. Il s'agit d'une manière de parler qui laisse deviner ce qu'il y a à entendre derrière les mots prononcés.

Cet aspect « devinette » du proverbe nous interpelle, dans la mesure où il peut être compris comme une invitation à voir le semblable « au-delà du différent » (Ricœur, 1975, p. 221ss.), tout comme peut l'être de manière générale la métaphore. Quand un grand-père s'adresse à son petit-fils en lui disant des proverbes (notamment s'il a un avis critique à lui faire entendre), il procède avec lui comme s'il lui énonçait quelques devinettes à résoudre. Pas question pour le jeune homme de répondre à l'ancien. S'il a déjà acquis une certaine maîtrise de la parole, il saura que son aïeul attend de lui qu'il sache « deviner » ses pensées au-delà des images évoquées par son dire parémique, comparer sa situation à la situation mise en scène par le proverbe et en tirer les conséquences qui s'imposent. Mais il ne s'agit pas seulement pour l'émetteur d'un proverbe d'engager une comparaison, laissant entendre à son interlocuteur que la situation présente est semblable à une autre situation, codifiée, conservée

²⁰ Sur le passage de l'un à l'autre, cf. Leguy, 2004.

²¹ Remarquons que le sens relativement restrictif que l'on donne au mot « proverbe » en français est très récent. Dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, nous pouvons lire : « Au XVII^e siècle, le mot s'emploie aussi pour "locution, manière de dire convenue". La distinction entre *locution*, *proverbe*, *dicton*, *adage* ne se fait clairement qu'à partir du XIX^e siècle. » (Rey, 1992, p. 1658).

²² On peut renvoyer aux réflexions d'E. E. Evans-Pritchard, qui remarque une polysémie analogue du terme '*sanza* chez les Azandé, où '*sanza* désigne non seulement le proverbe, mais aussi plus largement tout récit imagé ou parabolique. (Evans-Pritchard, 1956).

en mémoire. Derrière la « devinette », n'est-ce pas plus précisément une injonction à penser ou à se comporter autrement qui est énoncée ?

Il me semble intéressant alors de revenir sur la définition de la métaphore, en reprenant les mots de N. Charbonnel explorant les relations de la philosophie moderne au trope : « Si les analyses proposées dans *La Tâche aveugle* sont justes, une partie importante des énoncés métaphoriques sont à lire, depuis l'Antiquité, dans leur dimension prescriptive, c'est-à-dire que le faire-comme-si de la *similitudo* y a une portée non seulement axiologique, comme dans le régime sémantique expressif, mais de devoir-être (c'est-à-dire non seulement de reconnaissance des valeurs, mais bien d'incitation à faire advenir ces valeurs). » (Charbonnel et Kleiber, 1999, p. 53). Ne peut-on pas en effet comprendre le fonctionnement métaphorique du proverbe non pas seulement comme un raisonnement analogique de comparaison, mais bien plutôt comme un « devoir-être » ? Le fait que les plus jeunes se retiennent d'adresser des proverbes autrement qu'en guise de commentaire (mais ni comme critique, ni comme conseil) à leurs aînés, incite à voir effectivement derrière l'émission proverbiale une invitation à agir en se conformant à un « modèle » retenu et ayant fait ses preuves, celui évoqué par les mots mêmes du proverbe. Ainsi, en disant un proverbe, on fait non seulement appel à une situation qui a du sens, mais on laisse aussi deviner « ce qu'il faudrait faire » pour agir dans le bon sens (même si on peut faire un usage subversif du proverbe).

Un exemple : un jeune homme, rentrant de Côte-d'Ivoire avec un peu d'argent, propose à son père de lui acheter une bicyclette, afin qu'il puisse se rendre librement au marché. Pour toute réponse, le vieux père, qui n'est jamais monté à bicyclette, lui dit : « *Si tu donnes du beurre de karité à un aveugle pour qu'il le mette dans une lampe, donne-le lui plutôt à lécher* »²³.

La réponse du père est assurément un *wàwé* : au jeune homme de deviner ce qu'il a voulu lui faire entendre. Il doit comprendre, dans un premier mouvement de comparaison, que son père est l'aveugle qui ne saurait circuler à bicyclette, mais serait peut-être heureux de profiter de son argent d'une autre façon. C'est ainsi que, par l'emploi du proverbe, le vieux père refuse son offre tout en nuancant ce refus : s'il n'est pas tenté par la proposition de son fils d'acheter une bicyclette, il est cependant intéressé par la possibilité de pouvoir bénéficier de son pactole. Ce que le jeune homme peut deviner derrière les propos de son père, c'est que tout en refusant sa proposition d'acheter une bicyclette, il l'invite tout de

²³ 'ò yí ne nyí máni na, 'a lò dérá fítine, téré ne mù laa 'á lo dé 'a (tu / si / donnes... / beurre de karité / aveugle / ...part. verb. (à) / pour que / pronom de rappel (aveugle) / place + marque de subordination / lampe à beurre de karité / plutôt (directement) / donne... / pronom de rappel (beurre) / pronom de rappel (aveugle) + ...part. verb. (à) / et / pronom de rappel (aveugle) / lèche).

même à lui donner cet argent dont il saura faire un meilleur usage. « Ce qui caractérise le comparant dans le régime sémantique praxéologique, c'est qu'il est pris non seulement comme semblable, mais comme *imitable* », nous dit N. Charbonnel (Charbonnel et Kleiber, 1999, p. 54). Ce qu'il y a à deviner derrière les mots du proverbe, n'est-ce pas en effet, bien souvent, une invitation à changer sa manière d'être, à réagir autrement, à prendre acte des leçons des contes animaliers ?

Cependant, il ne s'agit pas ici, en parlant de « devoir-être », de ramener le proverbe à une simple sentence moralisatrice. L'aspect devinette du proverbe nous aide là encore à penser avec plus de précision à ce qui se joue réellement lors de l'émission d'un proverbe. Entendre le proverbe en terme de morale serait bien réducteur : dans la devinette, c'est l'interlocuteur qui donne la réponse, et il peut parfois donner une réponse inattendue. Face au proverbe aussi, une certaine marge de liberté est laissée à l'interlocuteur, ce que montrait bien l'image du « nuage de sens » avancée par J.-L. Siran (1993) : le proverbe en usage n'est pas à sens unique, et la fluctuation permise est à la mesure du degré d'ouverture à l'autre que le genre lui-même, compris comme « devinette », permet.

Proverbe et ouverture sur l'autre

Cette parenté de « genre » avec les devinettes fait en effet du proverbe un énoncé ouvert sur l'altérité : il invite à chercher et à « donner » une réponse, non pas en énonçant celle-ci comme le font les enfants quand ils répondent du tac au tac aux formules envoyées par leurs camarades, mais en donnant un sens aux propos voilés de l'interlocuteur. Celui qui reçoit le proverbe est en position analogue à l'enfant à qui on pose une devinette : il lui faut réfléchir et rechercher un sens possible aux propos de son interlocuteur s'il veut pouvoir poursuivre la conversation. Le fil de la discussion est alors entre ses mains, à lui de ne pas le rompre ; mais il peut lui donner un sens différent de celui qu'un autre interlocuteur lui donnerait, en fonction de sa propre compréhension du proverbe et du contexte d'énonciation, et peut-être aussi en fonction de la direction qu'il entend lui-même donner à la conversation.

En effet, le fait que les choses soient dites en proverbes laisse une certaine marge de liberté aux interlocuteurs : la « devinette » n'est pas dans ce cas à réponse unique. Le sens est alors une construction commune, dépendant tout autant de celui qui « dit » que de celui qui est en position de deviner. Pour autant, le destinataire n'a pas la même marge de liberté et d'interprétation selon les proverbes qu'on lui adresse. Selon la situation, selon les relations existant entre les interlocuteurs, selon l'énoncé choisi, la marge de liberté peut varier. Quand la signification d'un proverbe est claire, il est délicat de laisser croire qu'on n'a pas

compris une critique, par exemple. En effet, ne vaut-il pas mieux entendre certains proverbes, même s'ils s'avèrent être des jugements bien critiques, plutôt que de laisser croire qu'on ne possède pas l'intelligence nécessaire à entrer dans ce jeu de « devinette » ? L'enjeu n'est pas seulement l'intercompréhension : c'est aussi, comme nous avons pu le montrer ailleurs (Leguy, 2000), sa reconnaissance sociale que chacun met en jeu lors de l'échange proverbial, dans un contexte où n'ont de responsabilités que ceux qui ont acquis une bonne maîtrise de la parole.

Malgré cette réserve, nous pouvons concevoir le proverbe comme une ouverture que le langage permet à l'autre. Si parler en proverbe est compris chez les Bwa comme la « bonne manière » de parler, n'est-ce pas parce qu'ainsi on n'impose pas son avis, on laisse entendre « ce qui devrait être » sans le dire explicitement, on laisse aux récepteurs le soin de faire le cheminement réflexif nécessaire qui fait que finalement, les interlocuteurs font ensemble le choix du sens²⁴ ?

User du langage proverbial, ce n'est pas seulement une question de convenance, mais c'est également, si on tient compte de l'aversion manifeste dans ce contexte pour toute parole explicite qui risquerait d'engendrer des disputes, pour toute « mauvaise parole » (Calame-Griaule, 1987), une question de prudence. Car il s'agit bien, en émettant ainsi des formules qui laissent entendre comment les choses devraient être sans pour autant donner d'ordre ou paraître trop directif, de préserver avant tout les bonnes relations garantes de la prospérité communautaire. Entendu comme signifiant un « devoir-être » subtilement évoqué, le proverbe offre la possibilité à son émetteur de se faire comprendre, deviner, sans pour autant faillir aux lois de la bonne parole, sans risquer les propos qui rendent « la langue amère » et risquent de provoquer des tensions néfastes. Le proverbe est une parole de sagesse en ce sens qu'il est un acte de prudence : l'aspect métaphorique du proverbe est ce mouvement qui permet de signifier un avis, d'indiquer une direction, de modéliser un agir, en énonçant seulement une formule imagée pertinente plus ou moins critique.

Qu'en est-il alors du rapport de la formule imagée au sens compris ou retenu par l'autre ? Le proverbe permet-il, dans ces conditions, à son émetteur de se faire comprendre ? Là encore, le fait que le proverbe fonctionne comme une métaphore peut aider à répondre. En effet, dans son aspect métaphorique, on peut se demander si le proverbe n'aide pas justement à mieux se comprendre, dans la mesure où, jouant en acte son rôle de métaphore, il pousse à percevoir le « semblable » malgré la différence. Ainsi, le proverbe peut être compris lui-même comme un

²⁴ En fonction de ce qui les arrange, mais bien sûr aussi en fonction de ce qui est possible.

indicateur, tout comme l'est la métaphore selon P. Ricœur²⁵ : il est le révélateur d'une proximité de sens au-delà de l'incohérence. Lorsque, après avoir fui de chez son mari par simple jalousie envers une coépouse, une jeune femme cherchant refuge dans sa famille s'entend dire par son père : « *Si le reste de tô²⁶ ne se comporte pas bien, il sera picoré par les poules* »²⁷, celle-ci doit comprendre pourquoi la porte de sa maison natale ne lui est pas ouverte de bon cœur. Face à une telle incohérence²⁸, la jeune femme est invitée à la réflexion. Tout comme le « mauvais comportement » du plat de mil le mène à sa perte²⁹, la jeune femme doit comprendre que son attitude est jugée négativement par son père (ce sont les raisons de son retour qui sont critiquées), assez négativement pour qu'il lui signifie ainsi qu'il souhaite la voir retourner auprès de son mari et faire le nécessaire pour que le foyer retrouve un climat pacifié.

L'impertinence du proverbe semble finalement être un véritable indicateur de cohérence et de sens. Lorsque le proverbe est émis, il est donné à entendre comme le signal que quelque chose d'important est dit, qui ne saurait se dire directement. En imposant ses mots et ses images et en introduisant par là une rupture sémantique dans le fil de la conversation, le proverbe indique qu'il y a « quelque chose à deviner », quelque chose à comprendre au-delà de ce qui a pu être effectivement formulé. À travers les images, chacun est conduit à deviner l'analogie qui a inspiré l'émission du proverbe, chacun est invité à comprendre à partir des usages qu'il connaît au proverbe dans la mesure où il l'a déjà entendu, dans des situations différentes. Chacun est invité à chercher une cohérence dans le discours sibyllin de ses interlocuteurs et à s'y retrouver, parce qu'on a du plaisir à communiquer ainsi sur un mode implicite.

²⁵ « Or c'est la métaphore qui révèle la structure logique du "semblable", parce que, dans l'énoncé métaphorique, le "semblable" est aperçu *en dépit* de la différence, *malgré* la contradiction ». (Ricœur, 1975, p. 249).

²⁶ Plat de mil préparé sous forme de flan que l'on consomme avec une sauce. C'est la nourriture de base du paysan.

²⁷ *do-bwí tère yíí se 'dà hà ho* (tô / reste / comportement / si + *négation* / est bien / poules / couperont (picoreront) / *pronom de rappel* (reste de tô)).

²⁸ L'incohérence peut être relevée à différents niveaux ici : d'une part au niveau linguistique, les mots de l'énoncé proverbial font intervenir le *tô* et les poules dans une conversation où ils n'ont pas leur place ; d'autre part, au niveau comportemental, la réaction du père étant surprenante dans un contexte où une fille est toujours « chez elle » dans sa maison natale et doit pouvoir y revenir en « fille de la maison » à tout moment. Ici, il ne s'agit pas pour le père de « chasser » sa fille, mais surtout de lui faire entendre son avis de manière implicite en l'invitant à remettre en cause son propre comportement dans la famille de son mari.

²⁹ Si le *tô* de mil non consommé de suite devient aigre, on le donne à manger aux poules.

Conclusion

S'il s'agit pour celui qui recourt au proverbe de faire preuve d'une certaine maîtrise de la parole, il a tout de même l'intention de mener son interlocuteur vers la compréhension (si ce n'est l'adhésion) de ce qu'il veut lui faire entendre. Parler en proverbes ne consiste pas simplement à faire de la poésie, mais bien à se faire comprendre. Le recours au proverbe, comme stratégie, place cependant le récepteur en position de priorité, ce que montre bien, chez les Bwa, la parenté du proverbe et de la devinette, signifiée par leur commune désignation.

L'aspect métaphorique du proverbe invite ainsi à le concevoir comme un moyen de mieux communiquer, de mieux se comprendre en se respectant, voire en respectant la liberté de l'interlocuteur dans la commune construction du sens. Ce qui semble importer avant tout, n'est-ce pas de préserver de bonnes relations, de laisser entendre les choses sans donner l'occasion à l'interlocuteur de se fâcher ? Ce qu'on privilégie lorsqu'on recourt au discours proverbial, au-delà de la compréhension, c'est bien la préservation de la vie sociale.

Bibliographie

- BACHELARD Gaston, 1960, *Poétique de la rêverie*, Paris, PUF.
- BACHELARD Gaston, 1957, *Poétique de l'espace*, Paris, PUF.
- CALAME-GRIAULE Geneviève, 1987, *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, Paris, Institut d'ethnologie, (1^{ère} éd. 1965).
- CHARBONNEL Nanine et KLEIBER Georges (eds), 1999, *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF.
- CONENNA Mirella et KLEIBER Georges, 2002, « De la métaphore dans les proverbes », in BALIBAR-MRABTI et CONENNA (eds), *Nouvelles approches de la métaphore, Langue française* n°134, Paris, pp. 58-77.
- EVANS-PRITCHARD Edward Evans, 1956, « 'Sanza, a Characteristic Feature on Zande Language and Thought », *Bull. Sch. Orient. Afr. Stud.* 18, pp. 161-180.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- LEGUY Cécile, 2000, « Bouche délicieuse et bouche déchirée : Proverbe et polémique chez les Bwa du Mali », *Langage et Société*, n°92, pp. 45-70.
- LEGUY, Cécile, 2004, « De la devinette au proverbe. Métamorphoses d'un genre », *Cahiers de Littérature Orale*, n° 55, pp. 109-123.
- MESCHONNIC Henri, 1976, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des Sciences Humaines*, T. XLI, n°163, pp. 419-430.

- PRANDI Michele, 2002, « La métaphore : de la définition à la typologie », in BALIBAR-MRABTI et CONENNA (eds), *Nouvelles approches de la métaphore, Langue française* n°134, Paris, pp. 6-20.
- REY Alain (sous la direction de), 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- RICŒUR Paul, 1975, *La métaphore vive*, Paris, Seuil.
- SIRAN Jean-Louis, 1987, « signification, sens, valeur. Proverbes et noms propres en pays Vouté (Cameroun) », *Poétique*, n°72, pp. 403-429.
- SIRAN Jean-Louis, 1993, « Rhetoric, tradition and communication : the dialectics of meaning in proverb use », *Man*, vol. 28-2, London, pp. 225-242.
- TAMBA Irène, 2000, « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de praxématique* n°35, Montpellier, pp. 39-57.
- TAYLOR Archer, 1985, *The Proverb and an Index to The Proverb*, Bern, Peter Lang/Cambridge, Mass (1^{ère} éd. 1931).